**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L’ESPAGNE**

**DECLARATION DU CONGO**

**22 Janvier 2020**

**Monsieur le Vice-Président,**

Le Congo souhaite la bienvenue à la délégation de l’Espagne et la félicite pour la présentation de son rapport.

Au nombre des mesures pratiques de protection des droits de l’homme, prises dans le cadre du renforcement de son cadre juridique à l’issue de l’examen précédent, le Congo se félicite de l’adoption par l’Espagne d’un plan d’action national pour les entreprises et les droits de l’homme.

 Le Congo voudrait aussi saluer la coopération affermie de l’Espagne avec les mécanismes et les institutions internationaux de promotion et de protection des droits de l’homme.

C’est dans ce cadre que le Congo souhaiterait recommander à l’Espagne d’accorder une attention bien particulière aux recommandations qui lui ont été faites par le Groupe de travail d’experts sur les personnes d’ascendance africaine.

Enfin, le Congo souhaite plein succès à l’Espagne pour son EPU.

**Je vous remercie.**